

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1893-1894.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS D'AOUT 1893.

FEUILLETON AU 31 AOUT 1893.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.	
1.	8005.	Par pétition datée de Bruxelles, le 1 ^{er} août 1893, Le président et le secrétaire du « <i>Verbond der Vlaamsche Grievencomiteiten</i> » de Bruxelles prient la Chambre de différer l'examen des projets de loi récemment déposés par le Ministre de la Justice, jusqu'à ce que ce haut fonctionnaire ait statué sur la publication de la liste complémentaire des communes flamandes ordonnée par la loi du 3 mai 1889. <i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i>
2.	8006. 8024.	Par pétition datée de Léau, le 27 juillet 1893, Des instituteurs du cercle de Léau présentent des desiderata tendant à améliorer leur position. Même demande d'instituteurs de Bouillon et du cercle de Couvin. <i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i>
3.	8008.	Par pétition sans date, Des membres des députations permanentes des conseils provinciaux des neuf provinces réclament l'inter-

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

vention de la Chambre afin d'obtenir la création d'un fonds provincial spécial ou le dégrèvement de certaines charges.

DÉCISION : Renvoi à la section centrale chargée d'examiner le Budget du Ministère des Finances.

4. 8009. Par pétition datée de Beeringen, juillet 1893,
8023. Des instituteurs de Beeringen demandent à être
8033. compris dans les catégories de capacitaires présumés à
8049. inscrire dans la nouvelle loi électorale.
8052. Même pétition d'instituteurs d'Houffalize, Laeken,
8060. Louvain, Tongres, Turnhout, Ypres; des cantons
scolaires de Boussu, Bouillon, Lessines, Mariembourg,
Verviers, Chénée, Tournai; d'instituteurs de Fontaine-
l'Évêque, Fexhe-Slins, Mariembourg; des cantons
scolaires de Dinant, Bastogne, Hollogne-aux-Pierres,
Audenarde, Louvain, Poperinghe et d'instituteurs de
diverses communes; d'instituteurs communaux du
canton de Gedinne et des cantons scolaires de Bas-
togne, Bruges et Turnhout.

DÉCISION : Dépôt sur le bureau pendant la discussion de la loi électorale.

5. 8011. Par pétition datée de Seraing, le 28 juillet 1893,
La veuve Ledent, à Seraing, réclame l'intervention
de la Chambre afin d'obtenir le paiement d'une prime
qui serait due à son fils.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

6. 8014. Par pétition datée de Mons, le 29 juillet 1893,
Le gouverneur du Hainaut transmet un vœu émis
par le conseil provincial en faveur de la création, par
le Gouvernement, d'un fonds provincial ou du dégré-
vement de certaines charges qui pèsent sur les pro-
vinces.

DÉCISION : Renvoi à la section centrale chargée d'examiner le Budget du Ministère des Finances.

7. 8015. Par pétition datée de Mons, le 25 juillet 1893,
Le gouverneur du Hainaut transmet un vœu du

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

conseil provincial en faveur de la revision de l'article 61 de la loi du 30 avril 1836.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

8. 8017. Par pétition datée de Schaerbeek, le 1^{er} août 1893,
Le sieur Van Snick, à Schaerbeek, présente des modifications à son projet de revision économique.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

9. 8022. Par pétition datée de Henri-Chapelle, le 2 juillet 1893,
Des habitants de Henri-Chapelle demandent que le Gouvernement soit autorisé à faire l'acquisition de grandes quantités de fourrages pour les revendre au prix coûtant.

Même pétition d'habitants de Neufchâteau.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

10. 8025. Par pétition datée de Borgerhout,
Le président et le secrétaire de la section du « Davidsfonds » de Borgerhout prient la Chambre : 1^o de voter une loi réglant l'emploi de la langue néerlandaise pour la procédure civile dans les provinces flamandes ; 2^o d'insister auprès de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour qu'un professeur capable de donner, dans cette langue, un cours de droit civil soit nommé, sans retard, aux universités de Gand et de Liège.

DÉCISION : Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et de la Justice.

11. 8026. Par pétition datée de Montegnée, le 1^{er} août 1893,
Le sieur Servais, ancien sergent, à Montegnée, renvoyé dans ses foyers pour infirmité contractée au service, réclame l'intervention de la Chambre, pour obtenir l'emploi de l'État qui lui aurait été promis.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	------------------------------------------

12.

8027.

Par pétition datée de Bruxelles, le 31 juillet 1893,

Le président et le secrétaire du « Nationaal vlaamsch Verbond », à Bruxelles, signalent des violations de la loi du 15 juin 1883 sur l'emploi de la langue néerlandaise dans l'enseignement moyen. Ils réclament l'intervention de la Chambre auprès du Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique afin d'obtenir le prompt dépôt du rapport fait à la suite de l'enquête ordonnée par ce haut fonctionnaire et relative à l'observation de la loi précitée dans les établissements de l'enseignement moyen.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

13.

8028.

Par pétition datée de Bruxelles, le 4 août 1893,

Le gouverneur du Brabant transmet un vœu du conseil provincial en faveur de la suppression des jetons de présence aux membres des bureaux électoraux pour les élections provinciales.

DÉCISION : Dépôt sur le bureau pendant la discussion de la loi électorale.

14.

8034.

Par pétition datée de Joncret, le 3 août 1893,

L'administration communale de Joncret demande que la loi électorale ne consacre aucune exception au principe du vote à la commune pour les élections générales, provinciales et communales.

DÉCISION : Dépôt sur le bureau pendant la discussion de la loi électorale.

15.

8035.

Par pétition sans date,

Les membres du comité et des membres du « Boerenbond » des communes de Marckeghem, Ousselghem, Vive Saint-Bavon et Wacken réclament le vote de la proposition de loi de M. Thienpont.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

16.

8036.

Par pétition datée d'Ixelles, le 5 août 1893,

Le conseil communal d'Ixelles émet un vœu tendant à voir amnistier les personnes condamnées à l'occasion des derniers événements politiques.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17. | 8037. | <p>Par pétition datée d'Ensival, le 5 août 1893,
Le conseil communal d'Ensival réclame l'amnistie pour les ouvriers condamnés lors des dernières grèves.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 18. | 8038. | <p>Par pétition datée de Braine-le-Comte, le 7 août 1893,
Le sieur De Ceulener, à Braine-le-Comte, ancien instituteur en chef de l'école communale de Moerbeke, démissionné sous le régime de la loi scolaire de 1879, sollicite une pension.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 19. | 8039. | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 8 août 1893,
Le président et le secrétaire du « Nationaal vlaamsch Verbond » de Bruxelles réclament l'intervention de la Chambre pour que l'accès du territoire soit interdit aux corps de musique français qui viendraient, à Bruxelles, prêter leur concours à une fête dont le produit devrait servir à l'érection, à Tournai, d'un monument à la mémoire des soldats français morts devant Anvers en 1832.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Ordre du jour.</i></p> |
| 20. | 8040. | <p>Par pétition datée de Houdeng-Aimeries, le 8 août 1893,
Le président et le secrétaire de l'« Association des secrétaires communaux » des cantons de Rœulx-La Louvière demandent que le double vote supplémentaire soit accordé à ces fonctionnaires plutôt d'après le chiffre de la population des communes que d'après leur traitement.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Dépôt sur le bureau pendant la discussion de la loi électorale.</i></p> |
| 21. | 8042. | <p>Par pétition datée d'Eecloo, le 5 août 1893,
Les membres du Comité de la « Handelskamer van het arrondissement Eecloo » réclament l'intervention de la Chambre pour l'adoption du projet de canal de Gand à la mer, entièrement construit sur le sol belge.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture de l'Industrie et des Travaux publics.</i></p> |

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	------------------------------------------

22.

8043.

Par pétition datée de Bruges, le 8 août 1895,

Le président et le secrétaire du « Bureau permanent du meeting Bruges-port-de mer », à Bruges, prient la Chambre d'accueillir favorablement la demande en concession d'Heyst port de mer. Ils prient, en outre, la Chambre de voter les crédits qui seront demandés pour Heyst et aussi pour Bruxelles, Anvers, Ostende et Gand.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

23.

8044.

Par pétition sans date,

Le sieur Van Snick demande que les citoyens âgés de trente ans et payant 30 francs d'impôts soient électeurs au premier degré et au-dessous de ce chiffre au deuxième degré. Il demande, en outre, que tous les diplômés de l'enseignement supérieur et moyen soient également électeurs.

DÉCISION : Dépôt sur le bureau pendant la discussion de la loi électorale.

24.

8046.

Par pétition datée de Gilly, le 7 août 1895,

Le sieur Vanderstichelen, ancien houilleur, victime d'un accident, à Gilly, sollicite l'intervention de la Chambre afin d'obtenir une pension.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

25.

8048.

Par pétition datée de Courtrai, le 8 août 1895,

Le vice-président et le secrétaire de l'« Association des secrétaires communaux » de l'arrondissement de Courtrai demandent que la Commission instituée par le Gouvernement, par arrêtés ministériels des 5 novembre 1890 et 4 décembre 1891, rejette les conclusions du rapport de M. Adan et se rallie aux vœux émis par le Congrès des secrétaires communaux de 1890.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

26.

8050.

Par pétition datée de Terhagen, le 8 août 1895,

Le conseil communal de Terhagen demande que le territoire de cette commune soit agrandi et modifié

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

dans le sens préconisé par lui et approuvé par le conseil provincial.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

27. 8053. Par pétition datée d'Arlon, le 10 août 1893,
Le président de l' « Association des secrétaires communaux du Luxembourg » appuie les protestations de la « Fédération » et de l' « Association des secrétaires communaux » de l'arrondissement de Courtrai contre les conclusions du rapport de M. Adan.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
28. 8054. Par pétition datée de Molenbeek-Saint-Jean, le 11 août 1893,
Le conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean émet le vœu de voir voter une loi d'amnistie générale en faveur des personnes condamnées pour délits politiques à la suite des troubles récents.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.
29. 8057. Par pétition datée de Bornival, le 16 août 1893,
Le sieur Lebon, à Bornival, préconise des mesures relatives à la destruction des guêpes.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.
30. 8059. Par pétition datée de Moinet, le 21 août 1893,
Le sieur Beaulieu, à Moinet, qui a été congédié de l'armée pour une infirmité qu'il aurait contractée durant son service, sollicite une pension.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.
31. 8061. Par pétition datée de Gilly, le 21 août 1893,
Le sieur Steens, à Gilly, sollicite itérativement un secours.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	------------------------------------------

32.

8062.

Par pétition datée de Solwaster lez-Spa, le 28 août 1893,
Des employés de la douane, à Solwaster lez-Spa,
sollicitent une amélioration de position.

Même demande d'employés de la douane à Namur.

DÉCISION : Renvoi à la section centrale chargée d'examiner le Budget du Ministère des Finances.

33.

8064.

Par pétition datée de Gand, le 29 août 1893,

Le secrétaire de la société « De Vereenigde Vleeschhouwers », à Gand, préconise diverses mesures relatives au commerce du bétail et à l'hygiène publique.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

34.

8067.

Par pétition datée de Fauvillers, le 15 août 1893,

Le collège des bourgmestre et échevins de Fauvillers préconise des mesures tendant à amener la destruction des sangliers. Il réclame, en outre, l'allocation d'indemnités aux cultivateurs victimes de dévastations causées par ces animaux.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

35.

8068.

Par pétition datée de Borgloon, le 30 août 1893,

Des habitants de Borgloon prient la Chambre d'adopter le système de vote uninominal ou de diviser le pays en districts électoraux nommant chacun deux représentants et un sénateur.

DÉCISION : Dépôt sur le bureau pendant la discussion de la loi électorale.

